



À LA CROISÉE DES CHEMINS

Livret d'informations Paroisse St François en Forez

N°1/hiver-2024

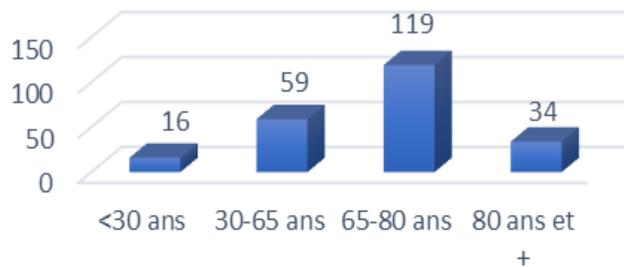
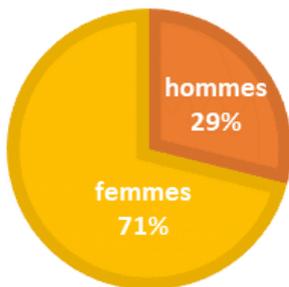
ANDRÉZIEUX, BONSON, BOUTHÉON, CHAMBLES, ST CYPRIEN, ST JUST, ST RAMBERT
ST MARCELLIN EN FOREZ, SURY LE COMTAL, MAISON DÉPARTEMENTALE

Les bénévoles de la paroisse

Comme toutes les paroisses en France, Saint François en Forez ne pourrait fonctionner sans les nombreux services bénévoles qui sont rendus tous les jours. Que ce soit la liturgie, l'accueil, l'entretien, la pastorale de la santé, la pastorale du deuil, l'animation musicale, le fleurissement, l'accompagnement des jeunes et des adultes à la préparation de sacrements, la formation, l'administration, la responsabilité d'un mouvement ou d'un groupe de prière, l'économie ou les conseils paroissiaux, les services rendus sont nombreux et indispensables.

Un sondage auprès de toutes les paroisses du diocèse fin 2023 nous a permis de faire « l'inventaire » de tous les bénévoles et des services qu'ils rendent et récolter des informations concernant leur profil.

La paroisse St François en Forez compte **228 bénévoles**, 162 femmes et 66 hommes.

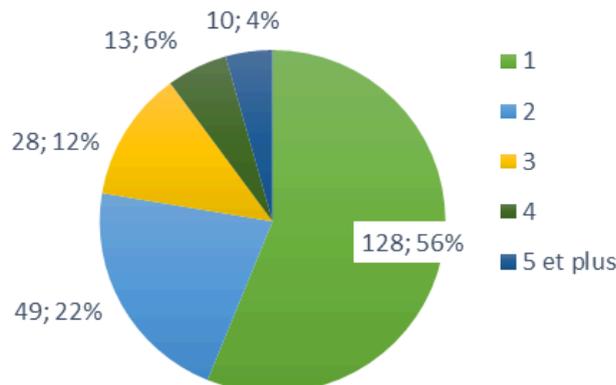


En ce qui concerne leur âge, peu de surprise : **plus de la moitié (52%) des bénévoles ont entre 65 et 80 ans**, 26% ont entre 30 et 65 ans, 15% ont plus de 80 ans et seulement 7% ont moins de 30 ans.

Plus de la moitié des bénévoles de la paroisse rendent un service spécifique de manière régulière, les autres œuvrent sur plusieurs fronts : 22% des bénévoles rendent 2 services, 12% rendent 3 services et 4 % des bénévoles rendent plus de 5 services, avec un record de huit services différents rendus par une bénévole ! Le nombre total de services rendus par tous les bénévoles dans tous les domaines est de **418**.

Vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant le nombre de personnes qui travaillent dans chaque domaine de bénévolat avec les principales tâches de chaque domaine :

Nombre de services par bénévole



Domaine	Nb de bénévoles
Liturgie (préparation et l'animation des célébrations, l'animation musicale ainsi que l'accueil des paroissiens aux célébrations, servants d'autel)	74
Entretien (ménage, ouverture et fermeture des églises, réparations courantes etc.)	66
Pastorale de la santé (visite aux malades ou personnes âgées, Hospitalité)	49
Accompagnement des enfants/jeunes (préparation baptême 0-3 ans, éveil à la foi, catéchèse, aumônerie, préparation aux sacrements)	29
Economie (denier, comptabilité, quêtes, économiste, immobilier, CEP*)	27
Funérailles (permanence téléphonique, accueil des familles, préparation et animation des célébrations)	25
Aide ponctuelle (divers domaines)	25
Accueil (permanences d'accueil dans les maisons paroissiales)	23
Groupes de prière (responsables de l'organisation et animation)	18
Accompagnement adultes (catéchuménat, préparation aux sacrements, préparation au mariage)	18
Communication (écriture, relecture et impression de «St François Info» et de «La croisée des chemins», site internet)	14
Fleurissement	14
Mouvements adultes (Responsabilité et/ou animation MCR, CMR, ACO, ACAT, CCFD etc.)	10
Administration (notaires paroissiaux, archives, GABRIEL, gestion culturelle des églises)	9
Diaconie (actions solidaires)	6
CPP (Conseil Pastoral Paroissial**)	6
Mouvements jeunes (scoutisme, MEJ, etc.)	4
Formation (organisation de la FLoRE)	1
Total	418

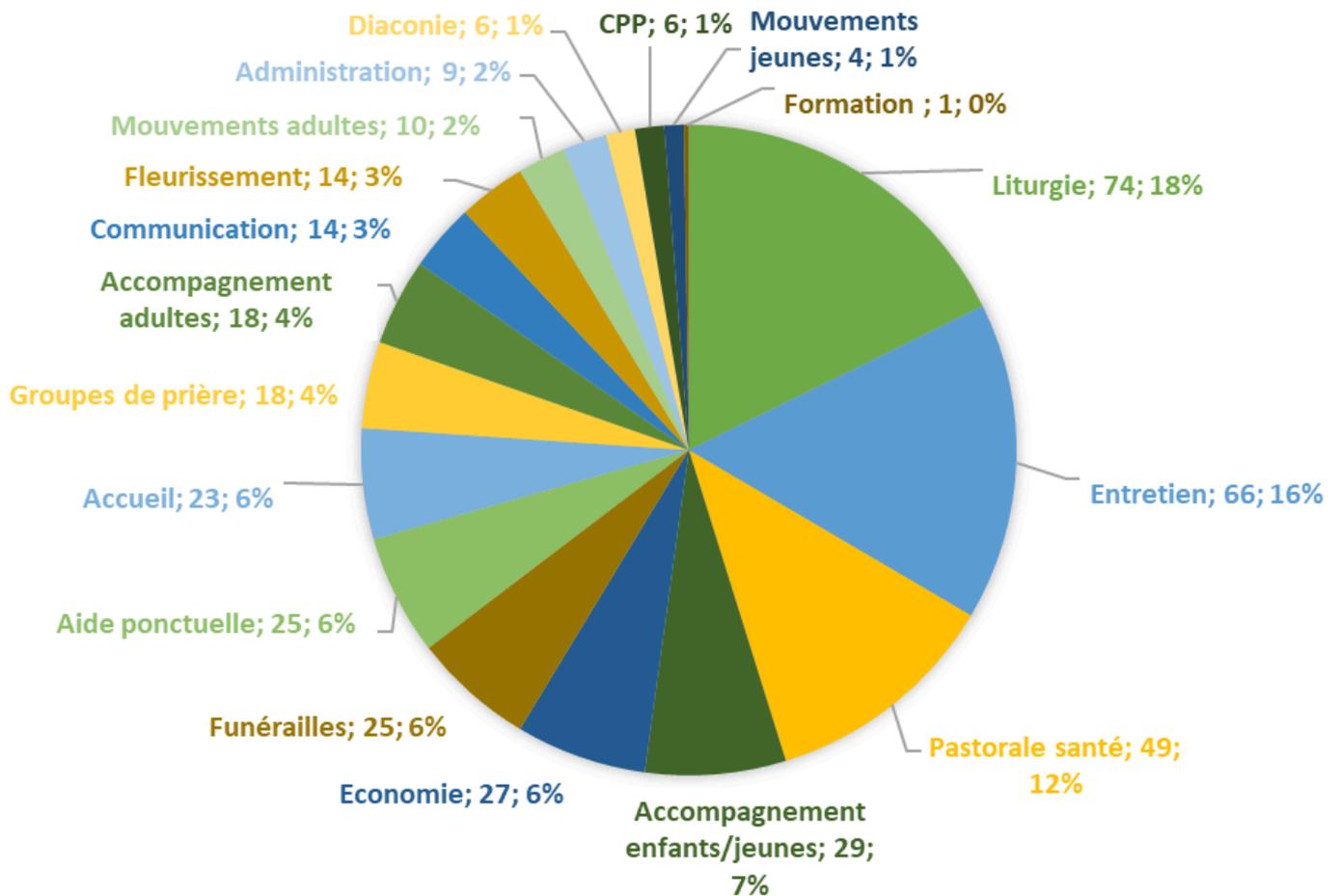
*CEP = Conseil économique paroissial. Ses 20 membres se réunissent une fois par trimestre. Il regroupe des bénévoles qui travaillent dans le domaine économique, ainsi qu'un représentant de chaque clocher, le curé et la coordinatrice paroissiale.

**CPP = Conseil pastoral paroissial. Ses 15 membres se réunissent une fois par mois. Il élabore une vision pour la paroisse et définit les orientations qui en découlent. Il veille à ce que la paroisse assure ses fonctions fondamentales et permet une véritable unité de l'ensemble de la vie paroissiale. Il est composé du curé (P. Yves Raymond), du vicaire (P. Innocent Khonde Mabiala), des laïcs en mission ecclésiale (=LEME) de la paroisse, de diacres et d'autres membres nommés représentant différents domaines de la vie de la paroisse.

Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la paroisse et qui donnent de leur temps et de leur personne tous les jours !

Si vous êtes intéressés pour devenir aussi bénévoles de la paroisse (de manière régulière ou ponctuelle) n'hésitez pas à envoyer un mail avec vos coordonnées à stfrancoisenforez@wanadoo.fr ou appelez l'accueil de la maison paroissiale de St Just (04 77 36 47 62).

Tous les talents sont les bienvenus ! D'ailleurs, pour illustrer les événements paroissiaux, nous cherchons un ou plusieurs photographes bénévoles et toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans la communication sont les bienvenues dans notre équipe !



Un domaine qui “recrute”.... la Diaconie

Chaque paroisse a une Diaconie et, de fait, chaque paroissien est membre de cette Diaconie (vous y appartenez... peut-être sans le savoir !).

L'objectif ? = Être des Veilleurs et des Eveilleurs. C'est-à-dire être attentif à tout ce qui relève de la solidarité et de la fraternité. « *Il aura le souci du faible et du pauvre, le pauvre qui appelle et le malheureux sans recours* » nous rappelle le psaume 71. Aujourd'hui, les formes de pauvreté sont multiples et diverses ... Mais nous nous devons aussi d'être des « éveilleurs de conscience », c'est-à-dire interpeller. Ce que nous faisons par le biais du CinéCarême, par exemple.

Notre petite équipe de Diaconie a besoin d'être renforcée. Pour vous inviter à nous rejoindre, nous vous proposons de venir assister à l'une de nos réunions. Participer à la Diaconie quelques temps est une bonne chose pour découvrir ce que c'est, et comment on se sent interpellé. Alors, «venez et voyez» **le 9 avril à 18h30, à la Maison Paroissiale de St Just.**

Renseignements si besoin auprès de Nicolas THUBERT au 06 24 94 10 05



CinéCarême

Comme les années précédentes, la diaconie paroissiale vous invite aux soirées de CinéCarême 2024 qui vont nous permettre de découvrir différentes formes de pauvreté ainsi que certaines réalités environnementales au cours de chaque soirée.

La formule : Un film à **20h15** suivi de 20 minutes de débat en salle et 20 minutes de discussion autour d'une tisane si vous avez le temps.

Les intervenants du débat proposeront une participation financière à leurs actions, en lien avec la thématique du film.

Le programme de cette année est disponible sur les tables de presse dans les églises et sur le site de la paroisse. Voici un petit avant-goût:



Les participations de l'édition 2023 du CinéCarême ont été versées à "Un toit c'est tout" qui nous remercie par le courrier ci-dessous:

Bonjour à tous,

L'association Un Toit C'est Tout dont nous sommes les co-présidentes vient de recevoir de la part de la Paroisse Saint-François un don conséquent. Au nom de toute notre association, je veux ici vous remercier et vous éclairer sur l'utilisation de cette somme.

UTCT loge et accompagne huit familles de nationalités différentes, et toutes déboutées du droit d'asile. L'exil n'est jamais un choix et toujours une souffrance, mais quelles que soient leurs raisons, ces familles ne veulent pas repartir dans leur pays d'origine.

Chaque semaine nous recevons plusieurs appels pour une demande d'aide. L'interdiction de travailler et de faire vivre dignement leurs familles est une souffrance de plus et les femmes seules avec enfants sont les plus fragilisées. Leur dignité s'exprime dans leurs diverses actions bénévoles ; l'une des familles soutenues, devenue autonome, a souhaité devenir à son tour « famille marraine » en versant chaque mois 50€ pour « aider les autres ».

Ces quelques mots pour vous dire que votre don nous sera bien utile et nous vous en remercions une fois encore.

Colette Peiller et Marie-Hélène Thiollière
Co-présidentes UTCT

Si vous souhaitez poursuivre votre aide à notre association et devenir parrain ou marraine, voici nos coordonnées :

Téléphone : 06 24 62 41 31 ou 06 83 23 89 39

Courriel : untoitcesttout@gmail.com - Site : untoitcesttout.org



APRÈS LA CIASE

(Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église)

2 instances ont été créées et financées par l'Église : l'INIRR (instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation) et la CRR (commission reconnaissance et réparation).

L'INIRR, créée par la conférence des évêques de France, étudie les cas des victimes mineures au moment des faits, pour des abus commis par des *membres du diocèse, prêtres ou laïcs*.

Elle est compétente lorsque la réparation n'est pas possible par la justice pour cause de prescription, décès de l'agresseur ... ou en cas de condamnation judiciaire lorsqu'il y a une demande de reconnaissance et de réparation par l'Église.

La CRR a été créée par la conférence des religieux et religieuses de France pour des abus commis par des *membres des congrégations religieuses*. Elle étudie les cas de toutes les victimes sans limite d'âge.

Le montant de l'indemnisation est plafonné à 60 000 euros, le montant moyen accordé est de 38 000 euros. En 2021 l'épiscopat a créé un fonds de dotation spécifique : le SELAM (solidarité et lutte contre les agressions sexuelles sur mineurs) qui décide en fin de parcours.

A l'INIRR, un référent par personne étudie la situation lors de 3 entretiens puis aide la victime à rédiger une synthèse. L'évêque des lieux de commission des faits est consulté pour confirmer la présomption de vraisemblance.

3 critères sont étudiés : la gravité des faits, leur conséquence psychologique et la façon dont l'Église a réagi, sur une échelle d'évaluation de 1 à 10.

La synthèse est envoyée à un collège de 12 personnes qui décide du mode de reconnaissance ou de réparation et fixe le montant de l'indemnisation (de 5 000 euros à 60 000 euros).

Il y a une possibilité pour la victime de demander de revoir ce montant.

Puis le dossier est enfin transmis au SELAM.

Pour la CRR il y a 2 commissaires par personne qui recueillent le témoignage et aident à constituer le dossier. L'échelle d'évaluation va de 1 à 7.

Les critiques des associations de victimes portent sur la lenteur de la procédure même si cela peut être nécessaire pour certaines victimes pour laisser place à la parole mais c'est psychologiquement difficile pour beaucoup.

Il est demandé plus de référents ; la difficulté est de trouver les bonnes personnes, compétentes et à l'écoute, surtout qu'une bonne partie d'entre elles est bénévole et n'est pas présente à temps plein. Les 2 organismes visent une augmentation de leurs effectifs.

Les rencontres avec les référents ont lieu en présentiel dans la région parisienne, mais pour le reste de la France elles se font par vidéo ou téléphone. Les associations demandent que les référents puissent se déplacer en région et souhaiteraient 2 référents par victime : un psychologique et un juridique.

Enfin une ligne téléphonique a été mise en place destinée aux victimes en attente d'un référent pour les informer de l'état de leur dossier, mais elle n'est ouverte que... 8 heures par semaine !!

CHIFFRES CLES CRR au 30 octobre 2023

25 membres de la CRR référents,

801 personnes ont saisi la CRR, 542 demandes déjà instruites, 216 demandes en cours d'instruction,

255 demandes clôturées sans réparation, 144 renvoyées vers l'INIRR, 74 demandes où la CRR n'est pas compétente, 37 simples témoignages,

313 recommandations émises

Montant total des réparations financières : 11,1 M

Montant moyen recommandé : 35 300 euros

210 protocoles d'accord signés

7 procédures de réexamen en cours

PROFIL DES PERSONNES VICTIMES (sur 313 recommandations)

90% des personnes qui saisissent la CRR ont plus de 50 ans, 88% des agressions ont eu lieu entre 1950 et 1980

81% des victimes étaient mineures au moment des faits : 70% d'hommes et 30% de femmes, 48% avaient moins de 12 ans, 59% des faits ont eu lieu dans des écoles

19% étaient majeures au moment des faits : 70% de femmes et 30% d'hommes

CHIFFRES CLES DE L' INIRR en 2022 *Mise à jour au 1^{er} mars 2023 en italique*

1133 personnes victimes se sont adressées à l'INIRR	295 appels à la permanence téléphonique
<i>1186 personnes se sont adressées à l'INIRRr</i>	<i>403 appels à la permanence téléphonique</i>
63 ans : âge moyen des personnes victimes	315 personnes accompagnées par un référent
<i>61 ans</i> : âge moyen des personnes victimes	<i>404 personnes accompagnées par un référent</i>
69% des personnes victimes sont des hommes / 31% sont des femmes	15 référents de situations
<i>68%</i> des personnes victimes sont des hommes / 32% sont des femmes	<i>15 référents de situations</i>
	142 décisions rendues par le collège
	<i>201 décisions rendues par le collège</i>

Les 2 organismes reconnaissent un effectif limité qui augmente les retards. La moitié à 2/3 des référents ou commissaires sont bénévoles...

Un documentaire sur ce sujet est diffusé sur la plateforme France.TV : «**Le prix d'une vie**» dans la série documentaire *Infrarouge*, il a été diffusé le 5 décembre 2023 mais est encore disponible. Il permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces organismes et l'extrême difficulté à indemniser ce qui ne peut se mesurer...

Isabelle RIVATON

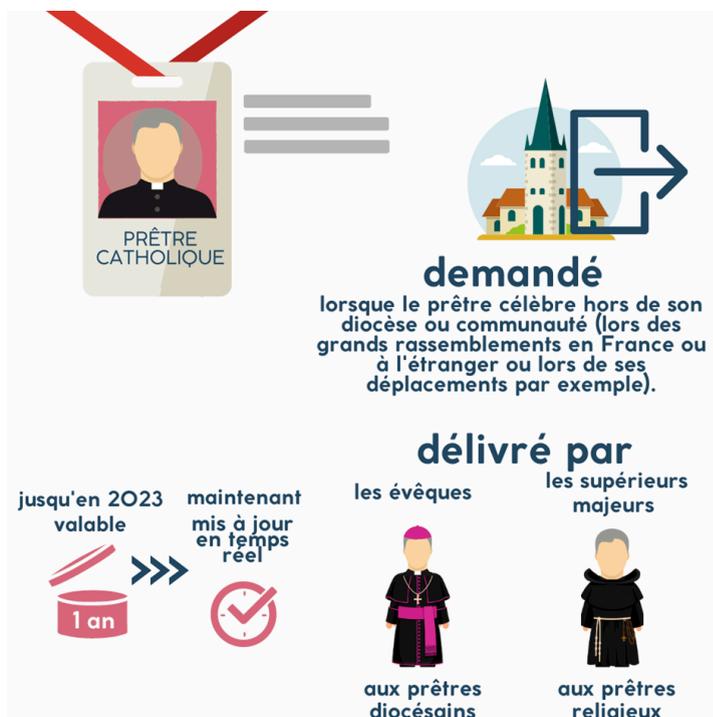
Une suite du rapport de la CIASE peu connue !!

En novembre 2021, puis en novembre 2022, les évêques ont voté l'instauration et le déploiement d'un modèle national de carte d'identification et de **celebret** tenu à jour pour tous les évêques, prêtres (diocésains et religieux) et diacres. Il s'appuie sur un annuaire numérique national sécurisé des prêtres et diacres mis à jour et un système de QR codes.

Carte d'identification et de celebret pour tous les diacres, prêtres et évêques de France

Le *celebret* est un document délivré par l'autorité ecclésiastique qui atteste que son détenteur est un prêtre, qu'il peut célébrer la messe et qu'il dispose de la faculté de confesser. Valable un an, il est l'équivalent de la carte de presse pour les journalistes ou de la carte d'identité professionnelle des avocats.

Chaque prêtre possède un « *celebret* », un document qui atteste qu'il a été ordonné valablement, qu'il est rattaché à un diocèse ou une communauté, et qu'il peut célébrer les sacrements. En novembre 2021 puis en novembre 2022, les évêques ont voté l'instauration et le déploiement d'un modèle national de carte d'identification et de *celebret* tenu à jour pour tous les évêques, prêtres (diocésains et religieux) et diacres. Il s'appuie sur un annuaire numérique national sécurisé des prêtres et diacres mis à jour et un système de QR codes.



Dans l'actualité...

Un message qui n'avait pu être publié dans le précédent livret :

Lourdes Cancer Espérance

Et son 38e pèlerinage présidé par Mgr Benoît Rivière

Animé par Brigitte et Jean-Paul ARTAUD



Venus des « quatre coins de l'horizon » de France et de « Navarre » selon l'expression, nous étions 4000 pèlerins (5500 selon le Sanctuaire de Lourdes) à participer au pèlerinage annuel de L.C.E. dont 64 pèlerins du diocèse de St Etienne.

Accompagnés par Bernard Sangouard, diacre, pour les temps de prières et chants durant notre long trajet, nous arrivons à Lourdes sous le soleil ! Beau présage : magnifique ! Et quelle joie de retrouver ici, cette grande famille qu'est L.C.E. !

Savez-vous pourquoi ce pèlerinage est appelé le « pèlerinage du sourire » ? Eh bien tout simplement parce que ces personnes, malgré la maladie, la fatigue, les traitements parfois très lourds, la contrainte des déplacements en milieu hospitalier, etc... gardent en eux l'Espérance et ont, en Jésus et Marie, une confiance absolue. C'est merveilleux de voir ces élans de partage, fraternité, bienveillance et sourire, des uns pour les autres, des uns avec les autres, et cela même, sans se connaître, seulement par solidarité, comme frères et sœurs en Jésus Christ. D'ailleurs, ne sommes-nous pas tous enfants d'un même Père ?

Et d'un même cœur, nous avons partagé l'Eucharistie, dans des célébrations bien animées, joyeuses. Nous avons partagé le Chemin de Croix, l'Adoration, chapelet à la grotte, sacrement de réconciliation à la Basilique souterraine St Pie X. Mais le moment le plus fort a été, à mon sens, le moment du Sacrement des malades où, celles et ceux qui l'avaient demandé, ont pu le recevoir en toute sérénité. Moment fort d'émotion pour tous.

Par ailleurs, l'hôtel St Sauveur, proche du Sanctuaire, accueille chaleureusement, chaque année, les pèlerins de L.C.E.

Mouvement chrétien L.C.E. – comme vous l'avez compris, accompagne les personnes ayant ou ayant eu un cancer – mais aussi éventuellement leurs familles et amis. Donc largement ouvert à tous, car, qui n'a pas dans son entourage un ou une malade atteinte de cette maladie ?

Si vous souhaitez adhérer au Mouvement, ou pour simples renseignements, vous pouvez contacter la responsable diocésaine, Sœur Marie Jean Plessy : 04 77 41 56 52 la trésorière : Geneviève Aubertin-Thizy lce42.loire@gmail.com

Contact paroissial : Gisèle Sauvade 06 98 89 38 75 Ou Marie-Claire Courbon 06 69 21 59 27

A noter qu'un groupe de prières pour les malades se réunit tous les 3e vendredi du mois à 14 h 30 à la Maison paroissiale d'Andrézieux. Marie-Noëlle Fey 06 12 61 11 44





Les suites de « *Fiducia supplicans* » ou *Fluctuat nec mergitur*

En ce moment, la barque de saint Pierre tangue sérieusement. Et savez-vous qui est à l'origine de cette tempête ? Ni Satan, ni Beelzeboul mais notre bon pape François lui-même !

Il a permis la publication d'un texte émanant du très sérieux dicastère pour la doctrine de la Foi, gardien du dogme, appelé *Fiducia supplicans* qui permet la bénédiction des couples même « en situation irrégulière ». Les réactions passionnées n'ont pas manqué. Trahison de la foi pour les uns (« le pape reconnaît les couples homosexuels ! Il tolère le divorce ! »), indispensable pas en avant pour les autres (« Enfin, on reconnaît la validité de l'homosexualité comme orientation sexuelle ordinaire »).

Comme toujours, ces réactions proviennent d'une lecture très incomplète du texte. Que dit-il ? Que le clergé peut bénir les couples en « situation irrégulière » - de même sexe, divorcés remariés par exemple – mais en apportant des restrictions claires : en aucun cas cette bénédiction ne peut intervenir dans un contexte rappelant, même de loin, le mariage dont la définition selon l'Église est rappelée. De plus, il s'agit de bénir les personnes, leur amour, non leur manière de faire couple. Le « mariage homosexuel » n'est donc pas reconnu comme union légitime, pas plus que ne l'est l'homosexualité comme orientation sexuelle légitime. Il s'agit d'accueillir les personnes, telles qu'elles sont, de leur redire que Dieu les aime comme elles sont même si on leur recommande de faire un chemin de foi, de chercher si leur manière de vivre est celle que le Créateur souhaite pour les humains.

Dans de nombreux pays, les évêques ont protesté et assuré qu'ils n'autoriseraient pas les prêtres à bénir les couples « irréguliers », en particulier les couples de même sexe. L'Afrique est un continent où cette pratique est vigoureusement contestée (entre autres accusée d'être importée de l'Occident honni) voire criminalisée. L'épiscopat africain a décidé collectivement qu'il n'appliquerait pas les recommandations de ce texte.

En France même, l'épiscopat est prudent, relèvent les commentateurs. Après une rencontre entre plusieurs évêques, un communiqué a préconisé que l'on bénisse les personnes sans évoquer le « couple ». Cependant, certains évêques (celui de Sens par exemple) appliqueront le texte dans son esprit et sa lettre.

Quant au Vatican, devant le risque d'une rupture semblable à celle qui, sur ce même sujet, a fracturé la communauté anglicane, il a ajouté un « mode d'emploi » : si la situation culturelle du pays ne se prête pas à ce genre de bénédiction, si elle risque de faire scandale, l'application du texte peut être reportée (aux calendes grecques penseront certains ? Non, pensé-je, pour une institution bimillénaire, les calendes grecques ça n'existe pas...).

Encore une fois, notre pape montre son souci pastoral : accueillir les personnes et non leur mode de vie qui peut être déficient ; après tout, le sexe n'est qu'un aspect de notre vie. Notre mode de vie peut s'éloigner de celui que propose l'évangile sur bien d'autres points : le rapport à l'argent, à l'étranger, à l'enfant, à la nature, la Création... pourtant, cela n'empêche pas notre curé de nous bénir chaque dimanche ! À titre personnel, je suis étonné de la fixation des chrétiens sur le sexe. De grands croyants, de grands amoureux de Jésus ont été « irréguliers ».

Paul Claudel, grand écrivain catholique, père d'une fille illégitime.

Dorothy Day, militante sociale catholique, qui avait avorté dans sa jeunesse.

Max Jacob, poète mystique catholique (juif converti) mais homosexuel.

Et nous connaissons tous des couples dont l'un est divorcé remarié mais fidèles au Christ, malgré l'échec de la première union.

C'est tout ce peuple de « pécheurs pardonnés » (dont nous faisons partie, nous aussi) que Jésus entraîne à sa suite. Rappelons-nous la parabole du pharisien et du publicain !

En restant un peu dans l'esprit de Noël...

Suite à l'homélie de Noël d'Yves Raymond, un membre de notre communauté paroissiale a partagé son enthousiasme:

Bonjour les amis

C'est aujourd'hui NOËL !

Je vous souhaite de passer une très belle journée et je vous espère entourés. J'ai eu l'occasion de participer à la messe de minuit sur la paroisse St François et j'ai beaucoup aimé l'homélie du prêtre, avec cette question : "Et si Jésus n'avait pas existé ?"

Cette question s'adresse à nous tous, croyants ou non croyants.

Plusieurs cas se présentent :

Jésus a vraiment existé et il est le fils de DIEU. Ça c'est pour les croyants et il n'y a que la foi pour expliquer.

Jésus a vraiment existé mais n'est pas le fils de DIEU. Ça, c'est pour les non croyants.

Jésus n'a pas existé, c'est la thèse dit «mythique».

Mais dans tous les cas, la réalité de ce personnage, fils de Dieu ou pas, fiction ou pas a engendré:

Une architecture, des églises, des chapelles par milliers, des cathédrales.

Des peintures par milliers, des contes....de Noël, des œuvres musicales (Vierge Marie...), des associations humanitaires (secours catholique.....)

Mais aussi des guerres bien sûr (guerres dites de religion !)

Des débats... sur la laïcité par exemple.

Des jours fériés.... dimanche, Noël, Pâques, etc etc

Des rassemblements hebdomadaires, avec la messe dominicale.

Des mouvements d'entraide... hospitalité de LOURDES...

Des concerts.... Carols récemment

Mais aussi hélas des abus

Cette liste n'est pas exhaustive....

Mon but n'est pas du tout de vous convaincre de quoi que ce soit, c'est juste un constat que cette histoire (Celle de Jésus, conte ou pas) a créé une civilisation.

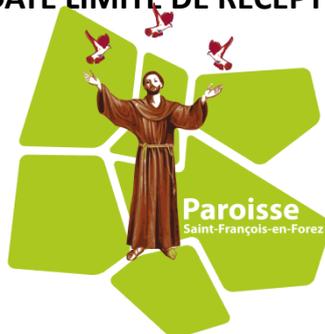
Et que c'est incroyable tout simplement.

Je voulais partager avec vous l'optimisme qui est le mien aujourd'hui et l'espérance qui est la mienne en ce jour de NOËL.

Bien amicalement



DATE LIMITE DE RECEPTION D'ARTICLES POUR LE PROCHAIN LIVRET : 15 mai 2024



**5 Place Jeanne d'Arc
42170 St Just St Rambert
Téléphone: 04 77 36 47 62**



Accueil paroissial : stfrancoisenforez@wanadoo.fr

Site Internet : <https://saint-francois-forez.fr>

Mail équipe communication : feuillestfrancois@orange.fr